

Que peuvent faire les maires ?

Ville de Isle-Adam

député Maire : Axel PONIATOWSKI

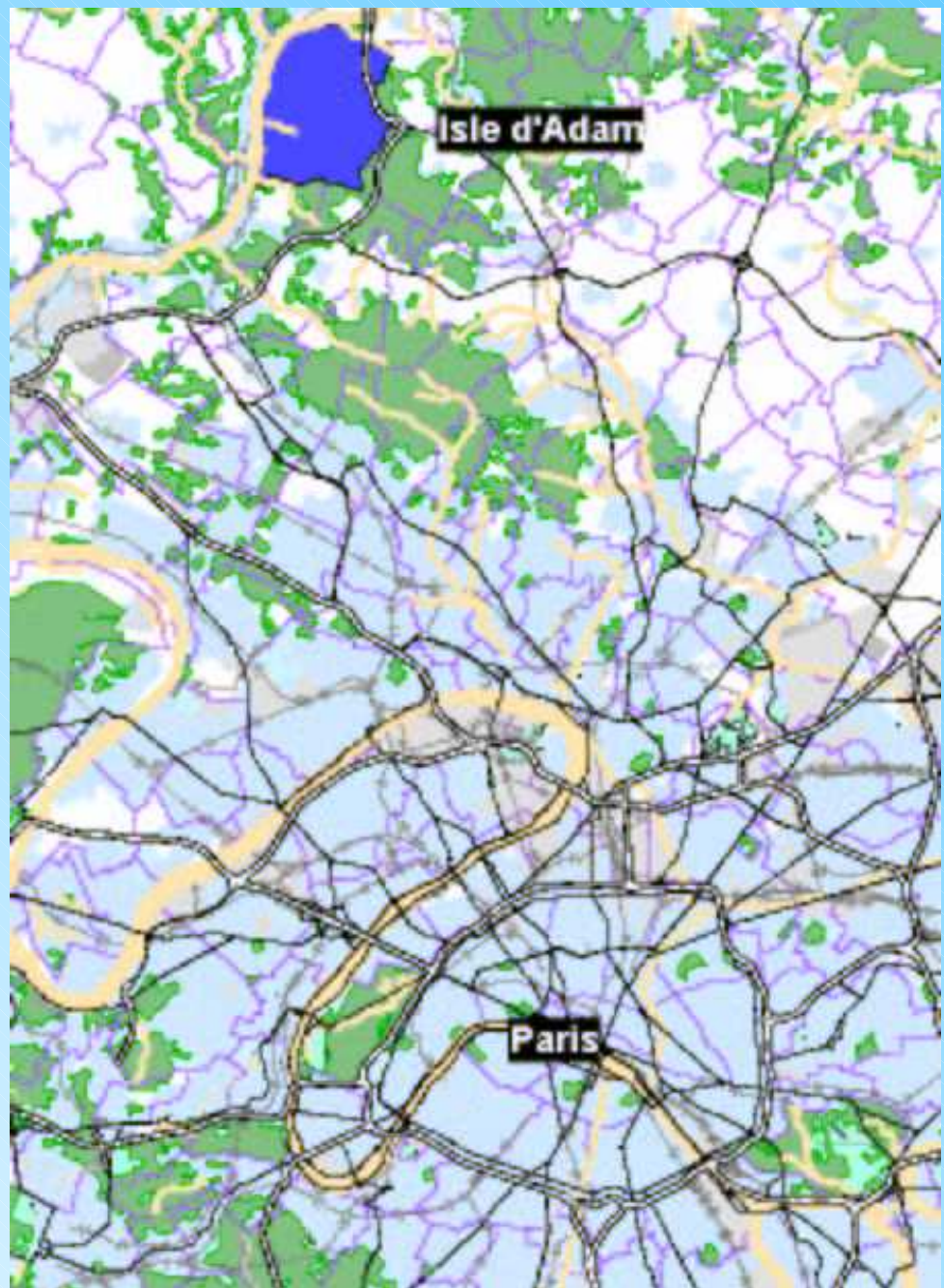
Aménagement de sécurité routière

Présentation : **M. MONIN Grégory**

Jeudi 11 octobre 2007 – Saint-Germain-en-Laye



Plan de situation



Localisation



CONSTATS

- La forte fréquentation de la RD 64,
- Des vitesses élevées dans la zone résidentielle de la Garenne ,
- Insécurité à proximité des établissements scolaires,
- Stationnements anarchiques.

Objectifs

- Maîtriser la vitesse
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles
- Sécuriser les cheminement piétons
- Décongestionner la circulation en centre ville
- Organiser le stationnement

Réalisation de la zone 30 : rue du Gué



Réalisations : Avenue de Cassan



Les aménagements

- Sur la zone résidentielle : mise en place d'une zone trente ou limitation à 30 km/h
- Création de trottoirs, de stationnement en quinconce et de places pour handicapés
- Réalisation d'un îlot central en résine, de barrières et de ralentisseurs berlinois
- Rétrécissement de chaussée

Réalisations : École de Balzac



Bilan

- Renforcement de la sécurité et notamment aux abords des écoles,
- Nette diminution de la vitesse et du stationnement anarchique
- Amélioration du cadre de vie des riverains
- Développement des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

Perspectives 2007-2008

Limitation de l'usage des véhicules à moteur

- Favoriser les modes de transports alternatifs,
- Continuité des programmes visant à renforcer la sécurité des riverains ainsi que la condition piétonne en zone urbaine